



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 119432

### Texte de la question

M. Dominique Le Mèner appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le fait que jamais, historiquement, l'éducation nationale n'a bénéficié d'autant de moyens. En effet, alors que nos établissements accueillent 600 000 élèves de moins, les dépenses d'éducation qui ont augmenté de 60 milliards d'euros depuis 1980 continuent de progresser de plusieurs milliards chaque année. Il s'interroge donc sur les raisons pour lesquelles cela ne bénéficie pas plus à l'enseignement et aux élèves si l'on en juge par le taux d'échec des élèves. L'éducation nationale emploie 852 907 enseignants pour 12 000 000 d'élèves inscrits dans le primaire et le secondaire, public et privé confondus. Le ratio est donc de 1 enseignant pour 14 élèves. Or ce n'est pas ce qu'*a priori* on peut observer dans les établissements. Il lui serait donc très reconnaissant de bien vouloir lui indiquer les raisons de ce décalage entre les rapports budgétaires produits par l'INSEE, la Cour des comptes ou l'éducation nationale elle-même, et la réalité du terrain.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Le Mèner](#)

**Circonscription :** Sarthe (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119432

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2011, page 10725

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)